

Lévis, le 30 septembre 2006

Aux commissaires du BAPE au sujet du projet d'Énergie Cacouna

Il est minuit moins une ...

Messieurs,

Je suis consciente que cette lettre arrive très tard dans le processus de votre démarche, mais je suis intimement convaincue qu'il n'est jamais trop tard. Je vous prie de considérer ce texte dans un contexte de développement durable.

Il est reconnu que les États-Unis sont les plus grands utilisateurs d'énergie et parmi les plus grands producteurs de GES et pollueurs au monde. Le moteur des projets de terminaux méthaniers au Québec, dont Énergie Cacouna, étant de fournir aux Américains un gaz prêt à l'emploi, libre des « inconvénients » étant fatalement rattachés à son importation sous forme de GNL et dont ils ne veulent pas chez eux, ces projets de terminaux méthaniers ICI ne peuvent qu'alimenter leur utilisation grandissante d'énergies fossiles, encourager CHEZ-EUX le gaspillage d'une énergie précieuse et une croissance trop souvent anarchique de leurs secteurs industriels (peut-être au détriment du nôtre). Favoriser les terminaux méthaniers ICI, ne peut que retarder la prise de conscience de nos voisins du Sud face à leur gargantuesque consommation d'énergie et des conséquences qui s'ensuivent.

La prétention des promoteurs de terminaux méthaniers à l'effet que ceux-ci favoriseraient la sécurité énergétique du Québec n'est qu'un LEURRE. Le Canada fournit déjà une quantité X d'énergie ( dont  $\pm 60\%$  de son pétrole et de son gaz ) aux États-Unis et dans le cadre de l'Accord de libre échange nord américain (ALÉNA), le Canada est CONTRAINT de continuer à fournir la même proportion de son approvisionnement total, cette exportation vers les États-Unis étant garantie par les termes de ce traité, même en situation de pénurie, donc même aux dépens des besoins des Canadiens (1). Par le terme « approvisionnement total », on entend (art. 609) :

« Approvisionnement total » désigne les expéditions à destination d'utilisateurs nationaux ET D'UTILISATEURS ÉTRANGERS prélevés sur :

- a) la production intérieure
- b) les stocks intérieurs et,
- c) **D'AUTRES IMPORTATIONS**, s'il y a lieu »

Le Canada exporte plus de 60% de ses ressources pétrolières aux États-Unis et, malgré le fait qu'il soit un des plus importants producteurs de pétrole au monde, notre pays importe une quantité très importante de pétrole de pays étrangers, pays généralement instables au niveau géopolitique. Dans le contexte où le pic de production mondiale de pétrole devrait survenir dans moins de 10 ans (2), dans cet autre contexte où notre pays est contraint par l'ALÉNA à exporter la majeure partie de son approvisionnement énergétique aux États-Unis même en situation de pénurie, ces importations massives de produits pétroliers

provenant de pays instables placent notre pays dans une position plus que précaire au niveau de sa sécurité énergétique, du moins en ce qui regarde ces produits pétroliers.

On comprend dès lors qu'en matière de gaz naturel, passer du statu quo à une importation massive de GNL qui ne servirait qu'à alimenter encore plus nos voisins du Sud ne peut que **METTRE EN DANGER LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE MÊME DU PAYS, DE SURCROÎT LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA (DES) PROVINCE(S) HÔTES** de ce genre d'installation d'import-export énergétique. De là découle aussi la sécurité économique à moyen et long terme de tout le pays et du Québec en particulier.

La solution à ces prétendus problèmes de notre approvisionnement énergétique ne réside donc pas dans une importation encore plus massive d'énergie fossile provenant de pays tous plus instables les uns que les autres, bien au contraire, mais plutôt, en partie, dans la correction de certaines clauses de ce traité (ALÉNA), clauses que le Canada n'aurait jamais dû signer (à l'instar du Mexique) par ailleurs. (3)

Dans un autre ordre d'idée, l'état actuel de l'environnement de la planète laisse présager un avenir très sombre, pour nous et surtout pour nos descendants. Il faut agir de toute urgence! Pour notre planète, il est minuit moins une.

Les promoteurs mêmes d'un autre terminal méthanier, soit Gaz de France, Gaz Métro et Enbridge sont aussi parties prenantes du distributeur gazier Gaz Métro. À grands renforts de publicité, de subventions et de lobbyisme, celui-ci affirme « *qu'il faut mettre la bonne énergie à la bonne place* », énoncé qui, ayant été reçu par une oreille attentive au cabinet du premier ministre, a réussi à se faire une place « discrète » (mais pas trop) dans la nouvelle politique énergétique du Québec. Par cet énoncé, Gaz Métro entend faire en sorte qu'une majorité de Québécois se chauffe et cuisine dorénavant au gaz naturel (prenant exemple sur les américains et les européens), « *l'électricité étant une énergie noble qu'il faudrait réserver à d'autres fins* », dont bien sûr l'exportation massive, à nos voisins américains, on y revient toujours... Nul doute que tout promoteur de tout autre terminal méthanier, dont Énergie Cacouna, ait en tête le même genre d'idée : pourquoi se contenter d'une importation aux six jours, quand on pourrait faire tellement plus? Pourquoi ne pas travailler à couvrir le territoire hôte d'installations consommatrices de gaz dont celui-ci n'a aucunement besoin et ainsi augmenter les profits? Pourquoi pas, puisque les élus sont si complaisants?

Les particularités du Québec en matière de ressources énergétiques sont toutes autres que celles de l'Europe ou des États-Unis. Nous ne sommes pas dépendants actuellement d'énergie fossiles pour la chauffe et nous n'avons surtout pas à le devenir : au contraire, le Québec est riche d'acquis et de potentiel hydroélectrique, riche en géothermie et en vent, riche même de soleil, et surtout, riche en potentiel d'économies d'énergie. Pourquoi ne pas plutôt se hâter de développer de façon optimale ces ressources PROPRES et QUI NOUS SONT PROPRES, tout en préservant le plus possibles ces ressources fossiles qui deviennent de plus en plus rares ? En cette ère de prise de conscience d'un réchauffement climatique menaçant, où se situe la logique pour le Québec d'adopter ce moyen proposé par les vendeurs de gaz pour augmenter pollution et

GES ? Notre devoir envers ce seul milieu de vie que nous ayons résidé dans le développement optimal de ces sources d'énergies propres dont nous sommes riches et dans la préservation de toutes formes d'énergies. Il est fort intéressant de constater que notre richesse (économique) coïncide aussi avec cette démarche axée en premier lieu vers une autonomie énergétique la plus complète qu'il est possible d'atteindre, le plus loin possible de la dépendance. Cette approche me semble plus conciliable avec un réel développement durable.

« *Maître chez nous* » disait René Lévesque, alors ministre du gouvernement libéral de Jean Lesage, à la pensée que le Québec se réapproprie ses propres ressources hydroélectriques. Il est malheureux et fort inquiétant de constater que c'est plutôt la complaisance qui gouverne aujourd'hui nos élus, et ce à tous les niveaux : complaisance envers des promoteurs privés motivés par leurs seuls profits et souvent peu soucieux de la pertinence et même de la moralité des projets qu'ils soumettent et envers un milieu d'affaires exigeant la croissance à tout(s) prix, complaisance enfin envers cette hégémonie que, de toute évidence, cherchent à exercer sur nous nos voisins américains.

Accepter les terminaux méthaniers ici, sur notre fleuve, sur nos terres et chez nos gens, c'est ni plus ni moins agir en colonisés, c'est fouler aux pieds des années d'efforts pour se sortir de cet état d'infériorité. C'est, en deuxième intention, laisser ouvrir le robinet qui permettra de saigner le Québec (et le Canada) de ses ressources les plus stratégiques. Quelle sera la suite : ne voudrait-on pas aussi notre eau ???

Messieurs, je sais, pour vous aussi, il est minuit moins une. La demande que je vous transmets aujourd'hui est simple : je vous demande simplement d'agir selon votre ÂME ET CONSCIENCE en ayant essentiellement à l'esprit le BIEN COMMUN.

Je vous remercie de votre attention,

Lise Thibault, Lévis

#### Références :

- (1) Site de l'ALÉNA : [www.dfait-maeci.gc.ca/nafta-alena/agree-fr.asp](http://www.dfait-maeci.gc.ca/nafta-alena/agree-fr.asp)  
Chap. 6, Produits énergétiques et produits pétrochimiques de base, art. 605. Voir aussi les art. 601 à 609 et annexes
- (2) ASPO : [www.peakoil.net](http://www.peakoil.net)  
« La vie après le pétrole », auteur : Jean-Luc Wingert
- (3) Les retombées inexorables de l'ALÉNA, auteur : David Orchard, ex-candidat à la chefferie du parti progressiste conservateur du Canada, <http://www.alternatives.ca/article2266.html>